



## Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

La mission du RNCP est de regrouper tous les titres professionnels reconnus officiellement par l'État.

On en compte environ 4 800 aujourd'hui qui s'appliquent à 130 000 diplômés par an.

Le RNCP présente trois types de titres :

- Les titres nationaux sont gérés de façon centralisée par les ministères.
- Les certifications professionnelles sont délivrées par des organismes de formation publics et privés.
- Les certificats de qualification professionnelle (CQP) relèvent des branches professionnelles et portent sur des métiers spécifiques à leur activité.

## Le CQP Conseiller retraite est enregistré au RNCP et reconnu au niveau national

George Asseraf, président de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) nous a informé que le ministre a suivi l'avis favorable de la Commission et a décidé d'enregistrer le titre de « CQP Conseiller retraite » au RNCP par l'arrêté publié au Journal officiel du 30/01/2014.

La CNCP est placée sous l'autorité du ministre chargé de la formation professionnelle. Elle a pour charge d'établir et d'actualiser le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle constitue la référence officielle pour tous les diplômes en France. Cette homologation du CQP, accordée pour 5 ans, représente un label de l'État, qui reconnaît la dimension professionnelle du diplôme et la validité des procédures de certification.

Le CQP Conseiller retraite est la première certification de notre Branche, reconnue au niveau national.

Ainsi officialisé, le CQP authentifie les compétences acquises et renforce l'image de professionnalisme du métier de Conseiller retraite.

## ▶ Édito

### [ Étape décisive ]

L'homologation du premier CQP de notre branche représente une étape décisive pour tous. Elle affirme la reconnaissance, au plan national, du métier de Conseiller retraite, métier-cœur de notre branche. Elle offre aux collaborateurs des GPS l'opportunité d'acquérir une certification bénéficiant d'un label national pour leurs compétences professionnelles. Quant à nous, elle vient renforcer notre détermination à faire du Centre de formation un outil au service de tous les acteurs de la Branche.

Guy Brisson



## Un parcours d'ingénierie sociale comme levier de développement et d'innovation

Le groupe Humanis s'est adressé au Centre pour concevoir et organiser un parcours à l'intention de sept collaborateurs de l'action sociale. Objectif ? Acquérir une méthodologie de projet qui favorise l'innovation dans le développement social local. Le Centre a mené un travail de co-construction avec les managers de proximité. Ce travail a conduit à construire un parcours d'ingénierie sociale de 10 jours, articulé comme une aide à la recherche pour penser l'évolution de la pratique sociale. Sa particularité était que chaque participant avait à travailler sur la réalisation d'un projet particulier. [vduran@agirc-arrco.fr](mailto:vduran@agirc-arrco.fr)

## Des projets créatifs

Couronnement de ce parcours : la présentation des projets devant un jury d'experts composé de deux spécialistes externes et de la responsable de l'Action sociale Agirc-Arrco. Les participants ont choisi des thèmes pertinents et créatifs : **Eco responsable / J'agis pour demain / Lutter contre l'isolement / Personnes âgées immigrées / Le syndrome de Diogène / Votre logement demain.**



• PRÉVOYANCE

## Au top de l'actualité dentaire

**Le stage D0114 « Gestion des prestations dentaires en complémentaire santé » qui se tient du 10 au 11 avril traitera d'un sujet d'une grande actualité : la nouvelle nomenclature des actes dentaires qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juin. Ce stage est animé par le dentiste conseil expert qui a participé au pilotage du projet sur le plan national. Une opportunité à ne pas manquer pour les responsables, les gestionnaires prestations santé et les chargés de souscription contrats.**

[vpetitpas@agirc-arrco.fr](mailto:vpetitpas@agirc-arrco.fr)

## Le CQP par VAE de Fabienne

**F**abienne L., référente Cicas à Reunica, a récemment obtenu le CQP Conseiller retraite par la voie de la VAE. « Une expérience passionnante qui a changé ma vision des choses. A la base, je pensais ne pas être capable de le faire. Heureusement, l'accompagnatrice VAE du Centre m'a vraiment guidée et soutenue. Elle m'a donné une méthodologie pour faire l'auto-analyse des actes professionnels que j'accomplissais spontanément depuis vingt ans. » La responsable de Fabienne explique que toute l'équipe connaissait son professionnalisme : « dans le service, on l'appelait "l'encyclopédie", elle avait des connaissances Agirc, Arrco et Ircantec, très pointues. A cause de son expérience, nous l'avons poussée à présenter le CQP par VAE. Elle a pu renforcer ses connaissances par des formations complémentaires. » Fabienne reprend : « j'avais le trac pour la rédaction car je n'avais qu'un BEP, mais mes enfants m'ont encouragée ». Elle est fière d'avoir eu le CQP « J'ai pris confiance en moi ! Je ne me sens plus "moins" que les autres. De plus, cela m'a valu un changement de classification et une augmentation ».

## Brèves

### • Adopté !

*Le 27 février la Haute Assemblée, à la suite de l'Assemblée nationale, a adopté le projet de loi sur la formation professionnelle à une très large majorité. Le ministre Michel Sapin s'est réjoui : « je suis fier que cette loi ne soit pas une loi a minima. Elle va changer en profondeur le visage de la formation professionnelle ».*

### • VAE : lancez-vous pour le CQP 2015

*La démarche VAE permet de présenter un CQP à partir des compétences déjà acquises. Elle devrait intéresser nombre de gestionnaires des GPS, déjà reconnus pour leur professionnalisme. Il faut penser dès maintenant à s'inscrire en vue du CQP 2015.*

Pour se renseigner sur la VAE : [vtouzet@agirc-arrco.fr](mailto:vtouzet@agirc-arrco.fr)

### • Pour la France, les Moocs, c'est « Fun »

*La plateforme France Université Numérique « Fun » a été inaugurée le 16 janvier pour héberger les premiers Moocs (massives open online courses) français. On en attend 25 pour l'année 2014. Universités et grandes écoles vont mettre leurs cours en ligne. Un fonds de 5 milliards est promis pour financer les Moocs dédiés à la formation professionnelle afin de rattraper le retard pris. Déjà, les inscriptions se multiplient mais le modèle économique reste à trouver.*

## Deuxième étape du dispositif EIR : le perfectionnement des connaissances

Pour répondre aux attentes actuelles des assurés qui souhaitent obtenir une vision complète et pertinente de leur futurs droits à la retraite lors de l'Entretien d'information retraite (EIR), le Centre a construit le dispositif EIR. Cette formation, élaborée au travers d'échanges avec les groupes de travail de la DPR, est progressive. Une première étape, présentée en juillet 2012, proposait le socle des connaissances nécessaires pour mener un entretien EIR. La deuxième étape conduit au perfectionnement avec une série de stages : *Préparer efficacement un entretien (2 j) ; RSI : les points clés (2 j) ; Détachement ou expatriation (1 j) ; Epargne par capitalisation : les fondamentaux (2 j).*

Pour plus de précisions : Lettre 157 du Centre de formation.

[pdamaso@agirc-arrco.fr](mailto:pdamaso@agirc-arrco.fr)